

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de Portneuf tenue le 26 avril 2022 à 19 h 00 sur la plateforme «Zoom».

Étaient présents :

M^{me} Mélanie Gilbert, directrice
M^{me} Carolyne Goulet, parent (présidente)
M^{me} Sylvie Petitclerc, enseignante
M^{me} Sylvie Gauthier, enseignante
M^{me} Joanie Trudel, enseignante
M^{me} Pascale Duchesne, enseignante
M^{me} Manon Bouchard, secrétaire
M^{me} Caroline Bernier, parent

Étaient présents :

M^{me} Joelle Belleau, parent
M^{me} Andréanne Proulx, parent
M^{me} Jill Langlais, parent
M^{me} Pénélope Grandmont, parent

Étaient absents :

M^{me} Diane Morasse, resp. service de garde
M. Pierre Choquette, membre communauté

1. Mot de bienvenue

M^{me} Mélanie Gilbert, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux parents présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture est effectuée par M^{me} Carolyne Goulet.

Sur proposition de M^{me} Pascale Duchesne, appuyée par M^{me} Sylvie Gauthier.

Résolution CE 22-04-26/01

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal

M^{me} Carolyne Goulet fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2022.

M^{me} Gilbert nous fait un retour sur le point 6 (grille matières) en nous soulignant que les élèves de la 2^e année, qui seront dans le groupe 2^e et 3^e année à la Rivieraine en 2022-2023, auront les mêmes spécialités que les élèves de la 3^e année. Pour le point 7 (photo scolaire), le contrat de photo avec Belco photo est signé.

Sur proposition de M^{me} Jill Langlais, appuyée par M^{me} Pénélope Grandmont.

Résolution CE 22-04-26/02

Adopté à l'unanimité

4. Intervention du public

Aucune intervention.

5. Membre de la communauté

M. Choquette étant absent à la réunion, aucune discussion du membre de la communauté.

6. Organisation scolaire 2022-2023

M^{me} Gilbert nous présente l'organisation scolaire 2022-2023 en nous spécifiant qu'il y aura une classe en plus à l'École de la Riveraine, soit une classe de 2^e et 3^e année. Ce qui implique qu'un local du service de garde sera réaménagé en classe et qu'un enseignant s'ajoutera à l'équipe.

7. Règles de vie de l'école et politique des collations

M^{me} Gilbert nous mentionne, que les écoles adopteront encore en 2022-2023, « École SCP » en travaillant sur le comportement positif des élèves. Le but est de ne pas punir les élèves, mais bien de travailler avec eux pour la correction de leur comportement.

La politique des collations demeure la même que cette année. Elle nous souligne que nous distribuons beaucoup de collations aux élèves, et particulièrement, à ceux de l'École de la Riveraine. L'organisme « Collation Santé Portneuf » apporte des collations régulièrement aux deux écoles.

Sur proposition de M^{me} Joanie Trudel, appuyée par M^{me} Joelle Belleau.

Résolution CE 22-04-26/03

Adopté à l'unanimité

8. Règles de régies interne 2022-2023

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

9. Plan triennal 2022-2025

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

10. Politique sur le développement durable

M^{me} Gilbert nous précise que le ministère va obliger la CSS de Portneuf, sous peu, à adopter la politique sur le développement durable.

11. Règles de régies interne du service de garde 2022-2023

Ce point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de M^{me} Diane Morasse.

12. Plan d'action pour contrer la violence

M^{me} Gilbert nous fait part que les avis d'intervention ont diminué de plus de la moitié par rapport à l'an dernier. Elle nous résume l'objectif visé par les « ateliers Fluppy » et la plateforme « Moozoom » qui pourront jouer un rôle important sur la gestion des émotions et des habiletés sociales des élèves. De plus, un banc de l'amitié sera installé dans la cour de chacune des écoles avec un but précis d'aider les élèves qui n'ont pas d'amis à se faire des amis.

Sur proposition de M^{me} Jill Langlais, appuyée par M^{me} Andréanne Proulx.

Résolution CE 22-04-26/04

Adopté à l'unanimité

13. Frais chargés aux parents

Les frais chargés aux parents demeurent les mêmes que cette année, sauf pour les élèves du présco 5 ans qui diminueront à 20,00 \$ au lieu de 40,00 \$, soit les mêmes frais que les présco 4 ans.

Pour les frais encore impayés de cette année, M^{me} Gilbert nous informe qu'elle fait un suivi étroit avec les parents. Grâce au programme « Opération Bonne Mine », 10 élèves de nos deux écoles ont pu et pourront sûrement encore l'année prochaine, bénéficier d'un don de 50,00 \$ pour appliquer sur les frais chargés aux parents.

Sur proposition de M^{me} Pénélope Grandmont, appuyée par M^{me} Sylvie Petitclerc.

Résolution CE 22-04-26/05

Adopté à l'unanimité

14. Listes de matériel scolaire

M^{me} Mélanie Gilbert nous présente les listes de matériel scolaire. Ces listes, ainsi que celles des frais chargés aux parents, seront remises à la fin de l'année scolaire pour que les parents puissent planifier leur budget pour la rentrée en août.

Tout comme cette année, des sacs d'école ainsi que du matériel scolaire seront remis aux familles dans le besoin. Ces sacs sont une générosité de la Ville de Portneuf.

Sur proposition de M^{me} Jill Langlais, appuyée par M^{me} Joelle Belleau.

Résolution CE 22-04-26/06

Adopté à l'unanimité

15. Information de la direction

M^{me} Gilbert nous informe que les élèves participeront au *Défi Pierre Lavoie* par des cubes d'énergie qui se feront au mois de mai. Les représentants de « Ciment Québec » sont venus ce matin présenter le projet aux élèves de nos deux écoles. En participant à ce projet, ils vont nous offrir un don variant entre 5,000 \$ et 8,000 \$.

L'accueil des élèves du présco 4 et 5 ans pour la rentrée scolaire 2022-2023 aura lieu le 20 mai prochain en avant-midi.

Concernant l'enseignement à distance pour les élèves en isolement du Covid, les enseignants sont merveilleux, car c'est tout un défi pour eux d'effectuer une double tâche. Ils placent des travaux sur « Classroom » le plus tôt possible, en plus de leur enseignement régulier à l'école.

16. Information du personnel

M^{me} Sylvie Gauthier de l'École des Sentiers nous fait part, que les ventes du « Festival du Livre Scholastic » effectué virtuellement cette année, ont été moins fructueuses que les années précédentes. Elle discute également du nouveau défi que doivent relever les enseignants suite à l'arrivée de nouveaux élèves de cultures différentes, en raison de leur langage différent; ils sont présentement en francisation. Toutefois, ces élèves s'intègrent et s'adaptent très bien à leur nouvelle école. De son côté, M^{me} Sylvie Petitclerc ajoute qu'il est difficile de savoir où ils sont rendus dans leurs

connaissances. Au niveau des activités, M^{me} Petitclerc nous signale que les élèves ont vraiment apprécié l'activité de peinture sur neige. Elle nous fait part également d'une prochaine activité de « M. Papillon », soit des chenilles qui seront libérées lorsque qu'elles seront devenues des papillons.

M^{me} Joanie Trudel de l'École de La Riveraine nous fait également la remarque, que les ventes du Festival du Livre de livres n'ont pas été nombreuses, et qu'il y avait beaucoup plus de choix de livres en anglais qu'en français. L'ambiance en présentiel est de beaucoup préférable. Elle nous souligne que le mur des fiertés se poursuit tout en nommant un méritant chaque mois.

17. Information du service de garde

Ce point est retiré de l'ordre du jour en l'absence de M^{me} Diane Morasse. Cependant, M^{me} Gilbert nous mentionne que le service de garde des deux écoles sera concentré à l'École des Sentiers pour le matin et la fin de journée.

18. Information du comité de parents

M^{me} Andréanne Proulx nous mentionne qu'à la dernière réunion du comité, c'était sensiblement les mêmes sujets qui ont été abordés qu'à notre conseil d'établissement, entre autres, l'organisation scolaire et les sorties scolaires qui recommencent également.

19. Information du comité EHDA

Mme Gilbert nous mentionne, que les deux élèves qu'elle a présentés au comité pour la classe spéciale et la classe de langage, ont été acceptés

20. Affaires diverses

Aucune affaire diverse.

21. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 14 juin 2022, et il y a peut-être une possibilité qu'elle se tienne en présentiel.

22. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Pascale Duchesne et appuyée par Mme Joanie Trudel, à 20 h 13.

M^{me} Carolyne Goulet, présidente

M^{me} Mélanie Gilbert, directrice